



Délage

AVIS PUBLIC

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

Avis public, est par la présente donné par le soussigné, qu'en vertu du *Code municipal du Québec*, une séance extraordinaire aura lieu le **mercredi, 21 décembre 2022 à 19h00** à la salle municipale de l'Édifce Palma Morin situé au 175, Route 107 à Délage.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur les prévisions budgétaires et le programme triennal des immobilisations.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, John-David McFaul, DG/greffier-trésorier par intérim de la Municipalité de Délage, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie, au bureau municipal, au tableau d'affichage situé au 216, Route 107 à Délage, sur le site web et sur la page Facebook de la Municipalité de Délage.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 12^e jour du mois de décembre 2022.

John-David McFaul, directeur général
et greffier-trésorier par intérim